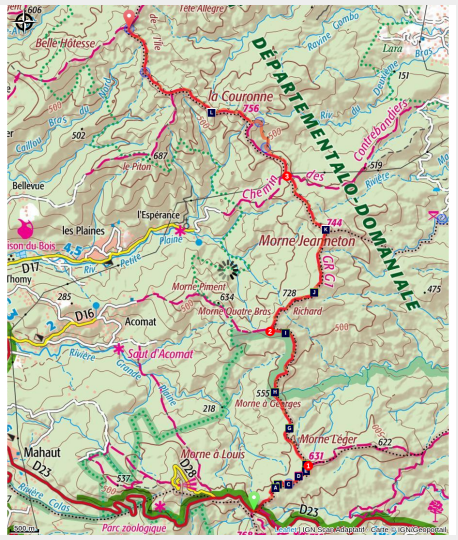
Trace des Alizés nord

Basse-Terre Nord



refuge de Belle-Hotesse (arrivée) (PNG)



La forêt dense humide s'offre à vous dans toute sa splendeur. Cette randonnée vous invite à l'immersion, la découverte, le dépaysement et le dépassement de soi.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h

Longueur : 14.1 km

Dénivelé positif : 932 m

Difficulté : Difficile

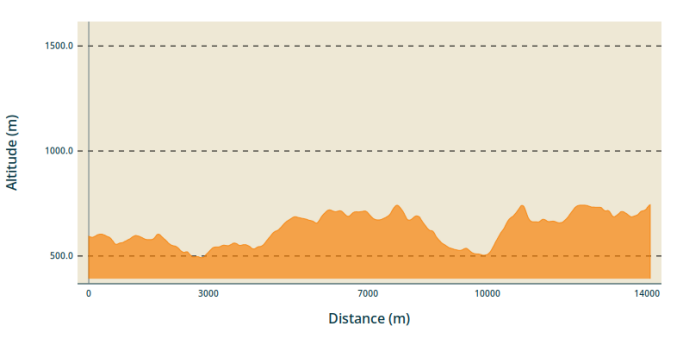
Type : Aller simple

Thèmes : Refuge

Itinéraire

Départ : Col des Mamelles, RD23 Route de la Traversée.
Arrivée : Abri de Belle Hotesse, Pointe-Noire.
Balisage : GR
Communes : 1. Petit-Bourg
2. Pointe-Noire
3. Lamentin
4. Sainte-Rose

Profil altimétrique

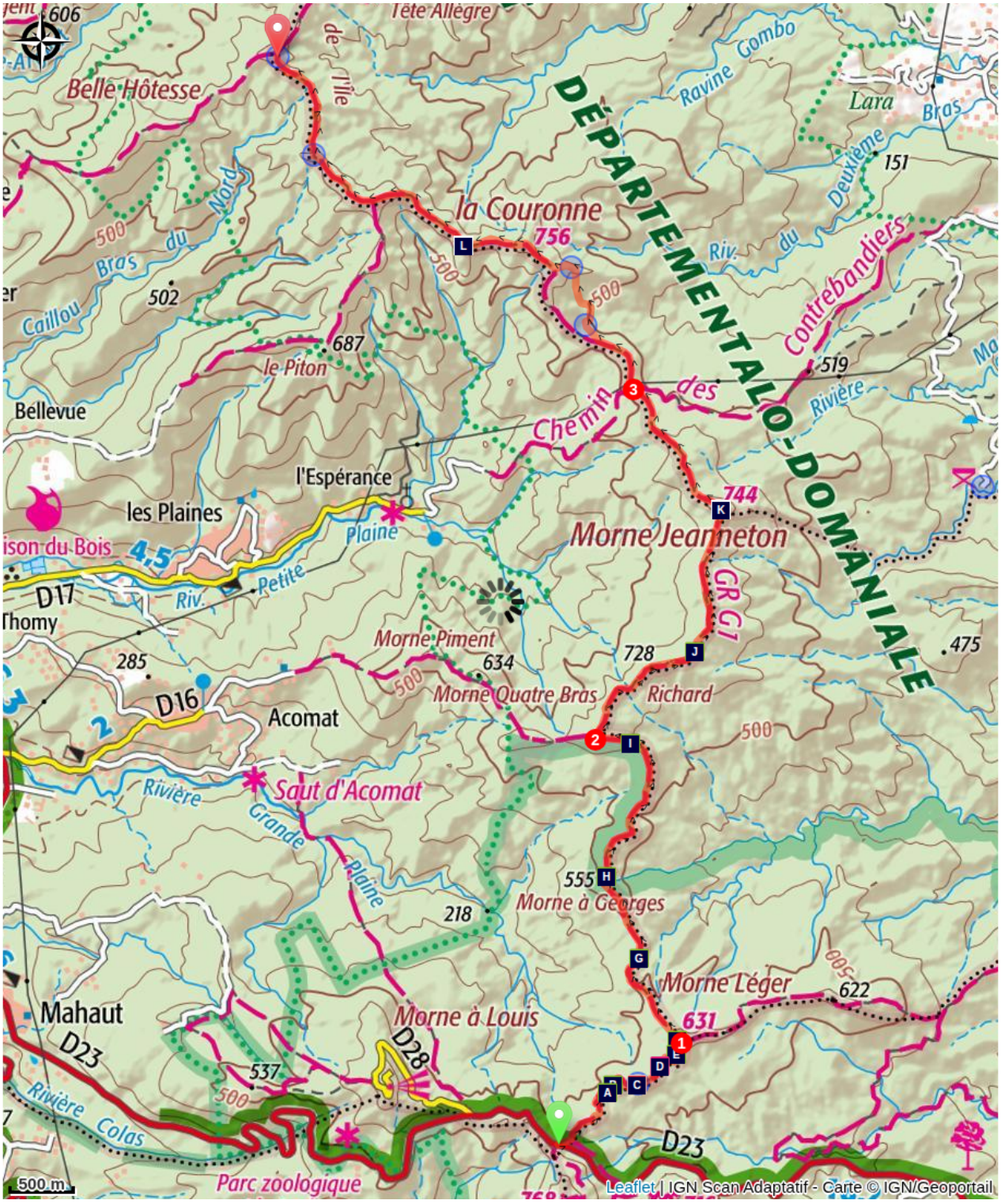


Altitude min 492 m Altitude max 744 m

Emprunter la trace en direction de l'abri du Morne Léger, suivre le balisage. Passer le refuge.
A l'intersection "Morne Léger" (point 1), prendre à gauche en direction de "Morne à Georges".
Prendre ensuite à droite à l'intersection de "Fendre Fouque" (point 2) ; passer successivement "Richard", "Désirade", "Morne Jeanneton" pour arriver à l'intersection avec la trace des contrebandiers (ligne haute tension et pylone ; point 3). Poursuivre vers le nord et gravir "La Couronne" ; suivre le balisage jusqu'à l'Abri de "Belle Hotesse". Possibilité de dormir sur place.

Ensuite possibilité de poursuivre sur d'autres randonnées : soit descendre vers l'ouest en direction de "Trou Caverne", Pointe Noire, si un véhicule a été disposé pour le retour ; soit possibilité de poursuivre au nord vers Morne Mazeau et la fin du sentier GR trace des Alizés jusqu'au littoral de Sainte-Rose.

Sur votre route...



- "Ailes à mouches" (A)
- "Ananas bois" (B)
- Refuge de Morne Léger (C)
- Les deux Mamelles (D)
- Palétuvier jaune (E)
- "Bwa rouj karapat" (F)
- "Gratte kwi" (G)
- Siguine Rouge (H)
- siguine blanche (I)
- "Aile à mouche" (J)
- Morne Jeanneton (K)
- La Couronne (L)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Penser à recourir aux services des guides accompagnateurs en montagne (contacts).
Penser à prendre de l'eau en quantité suffisante et de quoi vous alimenter.
Prévoir un linge de rechange, la trace est souvent boueuse.
Eau non potable aux refuges.
NB : circuit linéaire, prévoir avant de partir de déposer un véhicule à l'arrivée.

En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !
Attention : parking non surveillé.

Matériel

Info concernant le refuge de Morne Léger : ICI.
Info concernant le refuge de Belle Hôtesse : ICI.

Comment venir ?

Transports

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.
Voir : https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transport-interurbain/#_
-> Pointe à Pitre / Baie-Mahault / Petit-Bourg / Pointe-Noire : ligne 115.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :
Dépozé : https://depoze.fr
KAROS : https://www.karos.fr

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16.18149°N - Long : 61.73601°W.
Route départementale RD23, col des Mamelles.

Parking conseillé

Parking Col des Mamelles, RD23 Route de la Traversée.

Lieux de renseignement

Comité départemental Guadeloupe de randonnée pédestre (CDGRP)
au C.R.E.P.S. des Antilles Guyane ; Route des Abymes - BP 220, 97182 Les Abymes cedex

guadeloupe@ffrandonnee.fr
Tel : 0690 35 17 54
http://guadeloupe.ffrandonnee.fr/

Maison de la Forêt
RD 23 - Route de la Traversée, 97170 Petit-Bourg



info@randoguadeloupe.gp
http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/ou-sinformer/maison-de-la-foret

Office du tourisme intercommunal du Nord Basse-Terre
le bourg, 97126 Deshaies



contact@nordbasseterre.fr
Tel : 05 90 21 41 09 / 0590 01 01 06
https://nordbasseterre.fr/

Source

Rando Guadeloupe

https://www.randoguadeloupe.gp/

Sur votre route...



"Ailes à mouches" (A)

A*splundia rigida,* de la famille des Cyclantacées, est surnommée "ailes à mouche" car elle ressemble aux ailes de l'insecte.

Plantes caractéristiques des sous-bois de la forêt hygrophile (qui aime l'humidité), on retrouve trois espèces du genre Asplundia. Deux espèces sont terrestres et une espèce est épiphyte et lianescente (lianes grimpant par des racines aériennes).

Attribution : Fabien Salles / PNG



"Ananas bois" (B)

Glomeropitcairnia penduliflora ou "Zanana mawon" en créole, est de la famille des Broméliacées. C'est une herbe tropicale, épiphyte (sur les branches des arbres), ou terrestre. Ses feuilles sont droites, rigides et épaisses. Disposées en rosettes, elles accumulent beaucoup d'eau et sont le refuge de certaines grenouilles. Une hampe florale se dresse en son centre.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Refuge de Morne Léger (C)

Le carbet de bivouac du Morne Léger offre la possibilité de dormir au coeur de la forêt tropicale humide, pour environ 10 personnes. Il est fortement conseillé d'emporter son tapis de sol ou son hamac + attaches, car des couchettes en bois sont uniquement disponibles sur place.
NB: les refuges ne disposent ni d'eau courante ni d'électricité. Ils ne sont pas gardés et ne comprennent pas de service de nettoyage ; merci de ne laisser aucun déchet sur place !

Attribution : PNG



Les deux Mamelles (D)

Point de vue sur les Mamelles : la Mamelle de Pigeon à l'ouest et la Mamelle de Petit-Bourg à l'est.

Attribution : Emilie Savy / PNG



Palétuvier jaune (E)

Symphonia globulifera, de la famille des Clusiacées, est un arbre de la forêt dense humide et/ou marécageuse. Mesurant de 25 à 30 mètres de hauteur, il a des racines échasses et un tronc à latex jaunâtre. Ses fleurs ont des pétales rouge vif, ses fruits ressemblent à la noix de muscade, ovales et jaunes à maturité. Son bois était utilisé pour les charpentes des maisons et son latex en résine pour la construction des bateaux.

Attribution : Emilie Savy / PNG



"Bwa rouj karapat" (F)

Amanoa caribeae, de la famille des Euphorbiacées, est endémique des Petites Antilles. C'est un grand arbre au tronc droit avec des contreforts selon le terrain. Son écorce et ses radicelles rougeâtres à la base du tronc sont le signe distinctif de l'espèce. Son bois très dur était utilisé pour les charpentes ou en menuiserie.

Attribution : Emilie Savy / PNG



"Gratte kwi" (G)

Cette animal porte son nom du bruit qu'il fait en frottant ses pattes arrières, rappelant celui généré par la confection de calebasses (kwi).

Attribution : AAMG



Siguine Rouge (H)

Anthurium hookeri appartient à la famille des Aracées.
Elle prend souvent une forme épiphytique en s'accrochant aux arbres à l'aide de ses racines.

Attribution : AAMG



siguine blanche (I)

Elle peut aussi bien être terrestre qu'épiphyte.
Quand il pleut il fait bon de se mettre à l'abri de ses grandes feuilles en attendant que passe le grain.

Attribution : PNG



"Aile à mouche" (J)

Asplundia insignis, visible ici avec sa fleur et son fruit (photo).

Attribution : AAMG

Morne Jeanneton (K)

Sommet du Morne Jeanneton, 744 m. d'altitude.

La Couronne (L)

Sommet de La Couronne, 683 m.